

# Tableau de correspondance avec la loi NRE

ART 148-2	THÈMES SOCIAUX	PAGES
1.a	Effectif total, embauches (CDD/CDI), recrutements, licenciements et motifs, heures supplémentaires, main-d'oeuvre extérieure à la société	Pages 4,5,17-19
1.b	Réduction des effectifs et sauvegarde de l'emploi, efforts de reclassement, réembauches et mesures d'accompagnement	Pages 4,5,17-19
2	Organisation du temps de travail, durée de celui-ci pour les salariés à temps plein et à temps partiel, absentéisme et motifs	
3	Rémunérations et évolution, charges sociales, application des dispositions du livre III de la partie III du code du travail français, égalité professionnelle hommes/femmes	Pages 4,5,17-19
4	Relations professionnelles et bilan des accords collectifs	Pages 17-19
5	Conditions d'hygiène et de sécurité	Pages 4, 20, 21
6	Formation	Pages 17-19, 22-23
7	Emploi et insertion des travailleurs handicapés	Page 17-19
8	Œuvres sociales	Pages 5, 10, 11, 22-23
9	Importance de la sous-traitance	Pages 17-19
ART 148-3	THÈMES ENVIRONNEMENTAUX	PAGES
1	Consommations en eau, matières premières et énergie. Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique, recours aux énergies renouvelables, conditions d'utilisation des sols, rejets dans l'air, l'eau et le sol, nuisances sonores ou olfactives et déchets	Pages 8, 9, 24-35
2	Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales protégées	Pages 8, 9, 24, 25, 26, 27, 32-33
3	Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement	Pages 15-16
4	Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires applicables	Pages 15-16
5	Dépenses engagées pour prévenir les conséquences des activités de la société sur l'environnement	Pages 15-16
6	Services internes de gestion de l'environnement, formation et information des salariés sur celui-ci, moyens consacrés à la réduction des risques pour l'environnement, organisation mise en place pour faire face aux pollutions accidentelles ayant un impact à l'extérieur des sites	Pages 15,17
7	Montant des provisions et garanties consacrées aux risques environnementaux, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	Voir note 2.21 et 24 du Rapport annuel 2010
8	Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et actions menées en réparation de dommages causés à celui-ci	Voir note 29 du Rapport annuel 2010
9	Tous les éléments des objectifs que la société assigne à ses filiales à l'étranger sur les points 1 à 6 ci-dessus	Page 5